

CISALAME

Définition et domaine d'emploi

La mise en œuvre des lames de bardage CISALAME, permet l'habillage des façades en respectant les contraintes architecturales couramment rencontrées à savoir la modularité des éléments constructifs ainsi que la chromatique réclamée.

La lame CISALAME est un procédé traditionnel de bardage métallique rapporté suivant la note d'information n°6 établie par le Groupe spécialisé n°2 du CSTB.

Cahier 3251 septembre 2000.

La lame CISALAME est un clin à fixation invisible, en tôle d'acier galvanisé ou d'aluminium, prélaqué ou postlaqué.

Ces lames à emboîtement mâle / femelle permettent une pose RAPIDE tant verticale qu'horizontale sur une ossature complémentaire bois ou acier.

L'intégration d'un isolant thermique est compatible avec la CISALAME.

L'emploi de la CISALAME est possible sur tout le territoire métropolitain français sous réserve du respect des règles de construction en vigueur.

Normalisation et performance

L'emploi de la CISALAME permet la réalisation de murs type XIII / type III et type XIV/type IV, selon Avis technique (cahier CSTB n° 1833, mars 1983) et D.T.U 20.1 et D.T.U 23.1.

Les ossatures secondaires bois ou acier permettant la liaison entre la peau extérieure (CISALAME) et la structure porteuse principale, doivent répondre aux recommandations du CSTB (voir bibliothèque).

En aucun cas la CISALAME n'intervient dans la stabilité du bâtiment habillé.

L'aménagement d'une lame d'air circulant entre l'isolant et la face interne de la CISALAME est obligatoire. Minimum 20mm.

Les tableaux de performances ci-dessous ont été établis à la suite d'essais dynamiques réalisés à l'usine CISABAC de Corbeil-Essonnes (91).

Les paramètres pris en compte pour l'établissement de ces abaques sont :

- Essais en configuration de dépression (cas le plus défavorable)
- Déformation longitudinale sous charge contrôlée. Flèche maximum 1/200 de la portée.
- Coefficient de sécurité à la ruine = 3
- Déformation dans largeur de la lame limitée à 1/50 du module de construction.
- Lame CISALAME fixée sur 3 appuis équidistants.

Tableau des portées recommandées sous vent normal (60 dan/m2)

Matière première	Epaisseur	Travées continues
Acier galvanisé	75/100	1,50 m
	10/10	2,00 m
	15/10	2,00 m
Aluminium	10/10	1,50 m
	15/10	1,50m

Tableau des épaisseurs minimum recommandées selon le pas des lames cisalame souhaité

Matière première	Largeur de la plage	Epaisseur recommandée
Acier galvanisé	120 à 250 mm	75/100
	251 à 300 mm	10/10
	301 à 500 mm	15/10
Aluminium	120 à 250 mm	10/10
	251 à 300 mm	15/10
Autre matière ou module de construction, nous consulter		

Guide du choix du revêtement organique (peinture) suivant norme p34-301 (à titre indicatif)

Matière	Revêtement	Atmosphère extérieure					
		Rurale ou polluée	Urbaine ou industrielle		Marine (en km)		
			Normale	Sévère	10 à 20	30 à 10	0 à 3
Z 225	POLY 25µ	oui	oui	non	oui	non	non
	THD 35µ	oui	oui	non	oui	oui	oui
	VDF 25µ	oui	oui	non	oui	non	non
	VDF 35µ	oui	oui	non	oui	oui	oui
Aluminium	POLY 25µ	oui	oui	non	oui	non	non
Post laquage époxy		oui	oui	non	Nous consulter		

CISALAME longueur maximum 6.50 m

CISALAME de 4.00 m à 6.50 m Ep minimum : 10/10

CISALAME perforée à votre demande, nous consulter.

Fabrication et mise en oeuvre

Les lames à fixations invisibles CISALAME sont fabriquées dans les usines de Corbeil-Essonnes (91) et Chalon sur Saône (71).

Après définition du module de fabrication, du choix de la tôle, de son épaisseur, de son revêtement et de sa couleur, les bandes de tôle nécessaires sont déroulées, planées et refendues grâce à un banc automatisé.

La mise en forme est effectuée par pliage sur presses hydrauliques à commandes numériques.

Ces 2 procédés assurent une grande continuité dans le cycle de fabrication.

Les bobines prélaquées employées sont filmées afin de limiter les risques de rayure lors de la fabrication et surtout durant la mise en œuvre sur chantier.

La CISALAME ne souffrant d'aucun angle fermé ni de pli écrasé, l'enlèvement du film de protection s'effectue très aisément sur site.

Sur le chantier, les lames CISALAME seront stockées sur un plan légèrement incliné et protégées par une bâche opaque, de la pluie, poussière et soleil.

Le film protecteur sera IMPERATIVEMENT enlevé à l'avancement de la pose afin de limiter les risques de migration de la colle ou de l'encre du film sur la CISALAME.

Tous les accessoires complémentaires (bavette, appui...) sont fabriqués à partir de la même matière première.

La pose horizontale s'effectue naturellement du bas de la façade vers le haut en superposant les lames CISALAME. Une pièce spéciale de départ (bavette...) est nécessaire.

(Voir croquis dans carnet technique de détails.)

Les ossatures secondaires de réglage ne sont pas traitées dans ce cahier.

Il y aura lieu de se référer aux recommandations du CSTB (cahiers 3194 et 3316) afin de définir ces dernières suivant le type de mur (selon la définition du CSTB) préconisé par le maître d'œuvre.

Carnet de détails (croquis)

Le carnet de détails inclus dans ce document n'est pas contractuel.

Il n'est communiqué qu'à titre consultatif.

Il appartient à l'entreprise de définir les pièces de raccord nécessaires selon le type de montage retenu (avec ou sans isolant, type XII/ type III ou type XIV/ type IV).

L'entreprise aura toujours soin de prévoir une ossature permettant la ventilation entre la lame CISALAME et la structure porteuse.

L'étanchéité à l'air du bâtiment est obligatoirement assurée par la structure porteuse.

Les fixations structure porteuse/structure secondaire et structure secondaire /CISALAME seront conformes aux cahiers des charges des fabricants et aux contraintes géographiques de l'ouvrage.